



Arrêté Préfectoral n° DRCL-BLE-2018-150-0014

Signé par

Régis ELBEZ, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir

le 30 mai 2018

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la légalité et des élections**

Arrêté préfectoral portant incorporation d'un bien dans le domaine de l'État au titre de l'année 2016 –
Commune de Ymeray



PREFECTURE
Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la légalité et des élections

30 MAI 2010

**Arrêté préfectoral portant incorporation d'un bien dans le domaine de l'Etat
au titre de l'année 2016**

**La Préfète d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et notamment les articles L1123-1 et L1123-4 ;

Vu l'absence de délibération du conseil municipal de la commune d'Ymeray prise dans le délai défini par l'alinéa 5 de l'article L.1123-4 du CGCP ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Les immeubles sis à Ymeray sections cadastrales AB 98, AB 205, ZB 160, AB 229, AH 436, ZB 280, ZC 432, AB 304, AB 166, AC 71, ZB 234, AH 181, ZK 115 et AE 351 sont attribués en pleine propriété à l'État.

Article 2:

Le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, le Directeur départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir, le maire de la commune d'Ymeray sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs d'Eure-et-Loir et qui fera l'objet d'un affichage par le maire concerné de la commune d'Ymeray.

La Préfète
Pour La Préfète
Le Secrétaire Général

Régis ELBEZ

